

3ème PARTIE:

**REFLEXIONS SUR LES ENJEUX ET LES SOUFFRANCES
DES ADOLESCENTS AUTOUR DU REPAS**

1 - Le repas à l'adolescence: un territoire à enjeux multiples

Autour de cette pratique culturelle qu'est le repas, gravitent de multiples enjeux pour l'adolescent. Nous n'en dresserons point ici dans ce chapitre la liste exhaustive, mais tenterons de nous attarder sur ceux qui sont ressortis en première ligne au cours de cette enquête menée auprès de jeunes de seize à dix-huit ans. Dans un premier temps, nous aborderons la création de nouveaux territoires de consommation de nourriture, qui peut être lue comme une recherche de l'affirmation de soi. Nous aborderons ensuite, la présentation de soi, qui peut constituer pour l'adolescent, et plus particulièrement pour l'adolescente, un enjeu de toute importance sur ses repas.

La création de nouveaux territoires pour l'affirmation de soi

Une des recherches majeures à l'adolescence est l'affirmation de soi. Comme nous avons pu l'observer au cours des précédentes parties, cette « période de marge » que connaît le jeune où il « expérimente de nouveaux rôles », peut être propice à l'affirmation de son être. Influencée par l'empreinte familiale, sa quête de nouveaux territoires peut être en vue d'effacer provisoirement cette dernière. Il y a de multiples formes et de multiples chemins pour s'affirmer. Cette volonté est certainement présente dans de nombreuses pratiques sociales. L'intérêt n'est pas de présenter une liste exhaustive de celles-ci mais de se fixer sur l'acte alimentaire. A ce titre, J.P. Poulain et J.P. Corbeau avaient remarqué que l'alimentation moderne devenait de plus en plus « un lieu d'affirmation et d'individualisation¹ ». Dans leur étude, les deux auteurs s'étaient proposés de développer quelques territoires que s'appropriait le mangeur moderne : « s'asseoir dans une rue piétonne, dans un centre commercial, pour grignoter et consommer des boissons pétillantes (alcoolisées ou non) constitue un moyen parfois provocateur pour des groupes d'adolescents, de marquer un territoire, de se l'approprier. Il en va de même dans le bus ou dans le métro, bref, des transports en commun qui ne s'inscrivent pas dans la logique d'un long voyage, comme c'est le cas du train et de l'avion, où manger et boire relèvent de la normalité ».

Dans les entretiens que nous avons menés, nous avons pu observer que la création de territoire de grignotage est un enjeu pour les jeunes que nous avons entendus. Contrairement aux « repas informels » visant à s'échapper de la table familiale ou à pallier à l'ennui, ces prises alimentaires peuvent être comprises à travers l'appropriation de l'espace. C'est le cas de Paul et Jean, qui se retrouvent tous les soirs, dans la chambre de l'internat, afin de partager les mets achetés durant leurs heures libres ou ramenés du domicile parental :

¹ Corbeau J.P., Poulain J.P., *Penser l'alimentation, Entre imaginaire et rationalité*, Ocha/Privat, Toulouse, 2002, p.94

« Jean : *Et aussi, à l'internat, chaque personne prend chaque semaine un peu de nourriture, un paquet de gâteaux, des trucs comme ça pour grignoter entre temps, parce qu'entre le dîner et le petit déjeuner et le déjeuner, on n'a pas... y'a rien à grignoter, rien. Des fois, moi donc je prenais du sirop, de la grenadine et un paquet de gâteaux et du chocolat.*

L : *vous partagiez entre vous ?*

J : *ouais, souvent, plus que souvent même. Y'en avait aussi qui piquaient, donc c'était pas cool. Bah, on a des casiers, donc comme on laisse ouvert, y'en a parfois qui vont dans ta chambre et ils te piquent des chocolats, des trucs comme ça. (...)*

L : *et la journée, il t'arrivait de manger des petits trucs ?*

J : *euh, non, pendant la pause, non. En fait, c'était le soir après dîner souvent.*

L : *parce que vous aviez faim à ces moments ?*

J : *ben, en fait, c'est parce que surtout, on ne fait plus grand chose à partir de ce moment quoi. Sinon, dès qu'on pouvait revenir de l'école aussi. Ouais, c'était souvent là aussi. C'est entre cinq heures et six heures et demi qu'on grignote tous un peu. Parce qu'on a toujours faim après l'école et toujours soif. Je me rappelle, quand je rentrais dans la chambre d'un pote par exemple.*

L : *et vous buviez des boissons sucrées ?*

J : *ben moi, ce qui était bien, c'est qu'il y avait Leclerc juste à côté. Donc, on y allait à pied, et des fois quand j'avais les mêmes perm que mon copain le soir, comme le mercredi après midi, alors on pouvait aller où on veut jusqu'à six heures et demi. Alors, par exemple, on pouvait aller à Leclerc s'acheter des trucs comme des croissants et la boisson ».*

Comme nous le cite Jean, ces prises alimentaires en groupe ne sont pas toujours dues à compenser la faim. Elles peuvent avoir effectivement lieu après le repas du soir et peuvent se composer uniquement de boissons sucrées. A entendre l'informateur, ces pratiques s'apparentent d'une certaine manière à des micro-rituels. Ceux-ci obéiraient aux heures de liberté dans l'espace des dortoirs et seraient codifiés. N'importe qui ne peut prétendre à partager ce territoire de grignotage. Il faut d'une part être accepté comme convive, mais aussi respecter « l'échange ». Pour se faire, le nouvel arrivant doit tôt ou tard apporter des denrées s'il ne veut pas être considéré comme un trouble-fête ou un mendiant. En revanche, si les principes de l'échange symbolique sont respectés, le nouveau venu pourra ainsi partager les plaisirs de cette convivialité. Jean et Paul en témoignent :

Jean : *Ouais, et aussi y'en a qui viennent mendier, façon de dire. Ils font : « oh, vas-y fais pas ton chien... » Des trucs comme ça. Du style, lui il donne jamais rien quand il en a, mais vient toujours mendier quand y'en a pu. Mais, bon, c'est normal, on est en collectivité d'une certaine manière.*

L : *et à l'internat ? est-ce que vous grignotez souvent ?*

Paul : *les soirs. Quand y'en a un qui amène, on ne va pas dire non. Au début de l'année, j'amenaient souvent des trucs pour les soirs. Mais comme on est beaucoup. Souvent, ma chambre, y'avait tout le monde dedans. Y'avait tout l'internat. Dans notre chambre, on était les quatre... on connaissait tout le monde quoi. Alors, ils venaient tous dans notre chambre, et t'ouvrais un paquet de quelque chose, bah tout de suite, tout le monde en prenait. Alors, c'était vraiment par petites quantités. C'était souvent, mais par petites quantités ».*

Bien que complexe, cette notion de territoire nous est apparue importante pour comprendre l'affirmation de l'adolescent par rapport au monde « adulte ». Il recompose

ainsi son espace avec ses propres rituels et ses propres normes. Le lieu du repas peut être une source d'indépendance à ses yeux. Une échappatoire aux règles des « grandes personnes » qui organisent la table de façon trop formelle, pour certains d'entre eux. Autour de cette pratique culturelle, le jeune a besoin de créer de nouveaux scénarios et de recomposer l'acte alimentaire. Nous retrouvons aussi cette volonté chez Nicolas, qui préfère utiliser l'argent destiné à la cantine pour manger en ville avec ses amis. Divers espaces sont appropriés : le bistrot habituel, le banc d'une place... Chacun va chercher sa propre nourriture suivant l'envie du moment. Malgré la différence de menus, la convivialité leur paraît bien plus forte qu'à la table scolaire. Nous entendons ici convivialité comme une commensalité impliquant des relations émotionnelles plus ouvertes aux autres². Nicolas nous dit à ce propos :

« N : c'est bien plus cool comme ça. Déjà, on peut se fumer une clope quand on a envie, et en plus, ça nous arrive parfois -quand on est au bistrot- de se faire des parties de carte en mangeant. Ouais, on délire bien! On se fait des parties de trous d'uc ou des Uno. C'est bien moins stressant qu'à la cantine ! ».

Les jeux de cartes participent, entre autres, à cette ouverture aux convives et au partage des émotions. Nous pouvons aussi comprendre cette forme de convivialité comme une juxtaposition des plaisirs, qui renforce d'une certaine manière le lien social entre les individus. Le plaisir du goût accompagné d'autres plaisirs, comme dans le cas présent, celui du jeu, font de ces repas un lieu de convivialité particulière. Comme l'informateur nous le cite, ce scénario ne serait pas envisageable à la cantine, qui prend l'aspect d'un territoire balisé par les surveillants. Ainsi, l'adolescent et le groupe peuvent s'affirmer dans l'appropriation de certains territoires centrés sur le repas. Ils sont pour eux, un lieu qui symbolise une relative émancipation par rapport aux règles fixées par les aînés. Parfois provocateurs, mais aussi soumis à leurs propres codes, ces espaces permettent aux groupes de réinventer des « micro-rituels » et de « manipuler les normes acquises ». Mais ils ne sont pas uniquement le fait d'un groupe. Le jeune, seul, poussé dans sa quête identitaire, peut aussi être à la recherche de nouveaux territoires au sein de l'espace domestique.

Pour l'adolescent, la chambre à coucher peut être envisagée comme le lieu symbolique de l'affirmation de soi. Emplacement recevant ses marques personnelles telles que les affiches, elle peut aussi devenir un secteur de retranchement en cas de conflits familiaux. De toute évidence, ce périmètre peut être compris comme un espace où il s'affirme face à l'autorité parentale. C'est donc une zone qu'il protège, s'il peut bien entendu en disposer. Cette chambre à coucher peut aussi devenir le lieu où la personne va consommer seule des aliments. Pourquoi dans ce territoire et non pas le salon ou la cuisine ? Pour tenter de répondre à cette question, nous avançons l'idée suivante : au cours des entretiens, nous avons pu constater que les jeunes de familles co-parentales et recomposées, ont vécu une rupture dans leur mode d'alimentation, marquant peut-être le passage entre deux périodes que nous pouvons situer entre onze et douze ans. Autrefois poussé à manger, ce changement se traduit par la surveillance des parents sur la consommation de nourriture de l'enfant. Paul nous le décrit ainsi :

« P : Ma mère, souvent quand elle voit que ça commence à devenir trop, elle stoppe. Bah, elle me dit « t'arrêtes ! ». Alors souvent, je prends une assiette, je me sers bien, comme ça je suis quitte d'en reprendre.

L : *et c'est pareil pour ton frère (âgé de 14 ans) ?*

² Comme l'entend Tönnies avec la notion de *Gemeinschaft*

P : *ah non, pire. Yoann, par contre, elle le restreint beaucoup. Surtout en ce moment. Ouais, ça lui prend des fois. Et Yoann, c'est ma mère qui le sert des fois parce qu'elle a peur qu'il s'en mette de trop (...)*

L : *et votre mère vous a toujours un peu surveillé ?* (question qui s'adresse à Paul et son frère)

P : *ben, étant jeune, je ne pense pas. Mais là, ça a commencé avec mon frère quand il a eu dix ans et moi ça devait être pareil. Mais je m'en souviens moins. Vers les dix ans douze ans, là ça a commencé à restreindre de plus en plus ».*

Dans ce cas présent, la quantité servie au moment du repas est vérifiée, mais ce contrôle des prises alimentaires se tourne aussi sur les prises hors repas. Dans l'exemple de Paul, la mère évite tout achat susceptible d'inciter ses enfants à grignoter. En ce qui concerne les autres personnes, nous relevons aussi cette dimension de l'interdit qui pèse sur le grignotage. Cet acte représenterait, pour les parents, la dérive certaine vers le « surpoids », voire même l'obésité, comme nous le souligne Brigitte Boucher. Déjà mis en évidence dans de nombreuses études, l'interdit suscite la transgression. Cette transgression ne pouvant se consommer que dans un lieu sûr, la chambre à coucher devient alors le territoire de grignotages pour l'adolescent. Celui-ci doit avoir recours à des tactiques pour dissimuler les faits. Il prend différentes nourritures, par petites quantités, afin de ne pas se faire remarquer.

« L : *quand tu grignotais, comment ça se passait ?*

Virginie: *ben ça dépend, parce que faut pas que ça se voit. J'essaye de prendre des trucs qu'on ne voit pas toujours que ça disparaît. Parce que bon, t'as un paquet de brioches, tu ne vas vider la moitié du paquet, parce que ça se verra. Donc tu prends un peu à droite à gauche ce que t'as. Et puis quand t'as de l'argent, tu vas acheter directement, tu planques ça dans un coin comme ça personne n'aura rien vu. Faut pas abuser, ils ne vont pas fouiller non plus ! (...) donc tu manges tranquillement. Ou alors t'es dans ton lit donc il n'y a personne qui va venir ».*

Pour le jeune, l'achat de ces aliments destinés au grignotage, peut aussi être le moyen le plus sûr pour ne pas se faire remarquer. Jean et son frère ont aussi recours à cette pratique, qui peut sembler inhabituelle pour d'autres, car les bonbons paraissent les seuls mets achetés par le jeune avec son argent de poche.

« L : *et ça vous arrive quand même de grignoter chez Jacques ?*

J : *ben, ouais, en cachette souvent.*

L : *en cachette ?*

J : *ben discrètement, ouais souvent. Parce que tu vois bien. Mais c'est vrai qu'on adore grignoter.*

L : *qu'est-ce que vous grignotez ?*

J : *ben, de temps en temps, je prends souvent du pain de mie et puis du miel.*

L : *à quelle occasion ça vous arrive ?*

J : *ben là, j'ai été campé hier. Je suis revenu, il était déjà une heure. J'ai été manger chez ma mère. Ensuite, quand je suis rentré, je me suis préparé un petit bout de pain et du miel, et ensuite je suis descendu à La Chapelle (village environnant). Mais bon, c'est vrai que je fais toujours ça discrètement. Parce que bon, ils n'aiment pas trop non plus. Bon, sinon on grignote aussi des gâteaux, mais à la limite maintenant on a de l'argent, donc on va chez l'épicier et on s'achète des trucs et on les garde pour nous.*

L : *et qu'est-ce que vous achetez le plus souvent ?*

J : *ben souvent ce sont des paquets de gâteaux genre Mikados ou Barquettes, des croissants, peut-être un peu de chocolat quoi. Et quand on rentre, on ne le cache pas, mais on le met dans notre chambre. Dans notre chambre ouais. Comme ça, on a des petits trucs. Ça se vide un peu plus que ce qu'on grignote quoi. »*

Bien qu'il n'y ait pas véritablement de transgression patente ou manifeste, ce recours est tout de même discret. Les termes « petit bout de pain / discrètement / un peu de chocolat / petits trucs » sont significatifs de cette minimisation du grignotage par notre locuteur. Traduction qui met en lumière les tactiques de camouflage des repas informels par rapport au monde adulte. Les gâteaux et viennoiseries achetés sont dissimulés et consommés dans la chambre des enfants. Ils sont tranquilles pour manger, à la différence des autres lieux du domicile, car ils sont dans leur territoire de grignotage. Dans le cas de Virginie, elle affirme le faire en se cachant et avoir le goût de la transgression à ces moments. La présentation des mangeurs nous rappelait bien que la jeune fille était constamment soumise à l'épreuve de manger équilibré. Les rappels incessants de ses parents sur ses prises alimentaires étaient reçus douloureusement et pouvaient l'amener à certaines formes de « compensation ». Elle ajoute d'ailleurs que le contrôle ressenti, lui donne l'envie de s'affirmer en mangeant dans son espace. S'affirmer face à une autorité qu'elle trouve injuste.

« V: *Si tu veux, si là on me dit : « tu t'arrêtes ! ». C'est même pas la peine. Même si je n'ai plus faim, je vais me forcer à manger par gourmandise et pour dire : « en clair, je vous emmerde, ce n'est pas à vous de me dire ce je dois faire où ce que je dois ne pas faire ». Tandis que si on ne me dit rien, ben de moi-même je vais me forcer à me dire : « c'est bon, j'arrête là, comme ça tu te réserves pour la fin quoi ». Si d'emblée, on me dit quelque chose, ce n'est même plus la peine, ça y est. C'est l'esprit de contrariété, comme quand on t'interdit quelque chose et que t'as envie de frôler l'interdit ».*

Nous remarquons bien là, la volonté d'exercer un contrôle sur sa propre consommation. Si cet exemple concerne le repas familial, les grignotages suivent la même logique. Devant l'interdiction de consommer entre les repas, la jeune fille a souvent l'habitude de manger tranquillement dans sa chambre, le soir, lorsque tout le monde s'est endormi. Habitude ou rituel individuel, qu'elle apprécie. La nourriture est bien souvent du chocolat, qui lui est interdit, acheté à la sortie des cours.

Pour les adolescents entendus, la recherche des territoires de grignotage est donc essentielle à leurs propres affirmations. Ils peuvent manger en ces lieux comme bon leur semble. C'est ainsi qu'ils façonnent une partie de leur identité. Appropriation de l'espace par le groupe où ils manipulent les normes du repas, ces micro-rituels leurs permettent de retrouver des formes de convivialité qu'ils n'ont pas avec le monde adulte. La mise en scène de leur repas leur paraissant trop formelle à leurs goûts, l'enjeu est donc de réinventer de nouvelles formes de sociabilité autour de l'acte alimentaire. Il y a la volonté de créer de nouveaux scénarii, propices à l'échange d'émotions propres à leur culture. Cette recherche peut aussi se tourner vers l'espace domestique. Il ne s'agit pas, dans ce cas, de phénomène de groupe, mais de « rituels individuels » où se mêlent sensations de transgression, mais aussi d'indépendance par rapport à l'autorité familiale.

L'intime relation entre le repas et la présentation de soi

La majorité des adolescents entendus ont été victimes de discriminations sur leur apparence, et plus précisément sur leur silhouette ; quatre personnes sur six avouant avoir été concernées par ce problème. Sans exception, elles reconnaissent avoir souffert, d'être la cible de ces jugements sur leur aspect physique, mais ne s'attardent pas sur la question. La réponse est courte et fermée. Ce sujet, difficile à aborder, complique la demande d'information essentielle pour comprendre le lien entre le comportement

alimentaire de l'enquêté et la représentation qu'il a de son corps. Les passages d'entretiens avec Emilie et Paul le confirment :

« L : *tu m'as dit avant, que tu te trouvais trop grosse à ton goût. Avais-tu subi des discriminations à ce sujet ?* »

E : *ça m'est arrivé oui.*

L : *et quel type de discriminations ?*

E ;. « *t'es grosse !* ». *Tu vois quoi. Des trucs comme ça.* »

« L : *as-tu déjà des discriminations à propos de ton corps, ou des remarques déplaisantes ?* »

P : *bah, étant jeune, un copain, j'ai été en froid avec pendant plus d'un an et même voir deux ans. Je ne lui avais plus jamais parlé.*

L : *et pourquoi ?*

P : *quand on était plus petit, c'était : « ah, t'es gros et tout ! » et puis il se foutait de ma gueule, de mon poids.* »

Comme nous avons pu le remarquer dans la revue de littérature, l'embonpoint des personnes est stigmatisé dans nos sociétés modernes, et notamment chez l'enfant. Nous retrouvons, dans le passé de ces adolescents, ces stigmates évoqués par J.P. Poulain, qui ne sont certainement pas sans effet sur la relation que le jeune va entretenir avec la nourriture. Il y a cependant une grande différence dans la manière de recevoir ces remarques selon le genre de l'individu. Paul nous dit, à titre d'exemple, qu'il n'aurait pas hésité à avoir eu recours à la violence pour répondre à la discrimination, si l'auteur n'avait pas été un ami. A l'inverse, Emilie n'a rien répondu sur ce fait. Après renouvellement, la perte d'estime de son corps a commencé à s'installer, pour donner suite à un régime. Bien que peu représentatives sur un plan quantitatif, nous remarquons dans ces informations, que femmes et hommes sont loin d'être égaux devant l'arbitraire du paraître. La composition des personnes nous avouant avoir subis des discriminations sur le poids est d'ailleurs très significative sur les quatre individus : trois d'entre eux sont des filles. Le culte du corps mince ne s'adresse donc pas à l'ensemble des adolescents, il peut varier suivant le genre. Cette différence significative entre femmes et hommes peut se comprendre au travers de multiples facteurs. La réflexion d'Annie Hubert peut nous aider dans cette tâche. Dans sa recherche sur le corps de la femme, il est noté que celui-ci a été majoritairement soumis à des contraintes depuis que les êtres humains se sont organisés en société. Quelque soit l'ethnie, les pratiques de déformation restent rare chez les hommes. Bandage des pieds des chinoises qui dura cinq siècles, l'élongation du cou par de larges colliers en anneaux chez les Karen d'Asie du Sud-est, mais aussi les corsets et les « tailles de guêpe » en occident, les talons hauts et les chaussures étroites déformant notre instrument de marche le plus essentiel : le pied. Annie Hubert poursuit son analyse en constatant que le monde occidental a connu une fausse libération des corps féminins. Si ceux-ci n'étaient plus soumis à une contrainte mécanique, « la contrainte devint insidieusement affective, esthétique, voire morale ». Influencé par la jeune science de la nutrition, le corps de l'après guerre de 14 jusque dans les années 1950 doit paraître bien contenu mais pas trop, « Les valeurs esthétiques oscillent entre tailles plus ou moins fines, seins plus ou moins proéminents, et un aspect général de dynamisme et de bonne santé³ ». La mode vestimentaire qui commença dans les années soixante apporta un dénuement progressif de parties du

³ Hubert, Annie (dir.), *Corps de femmes sous influence, questionner les normes*, Les cahiers de l'Ocha n°10, Paris, 2004, p. 7.

corps autrefois cachées, Le visage s'efface à mesure que la silhouette prend sa place, dans un idéal vestimentaire tourné vers la transparence des formes. Aujourd'hui, de plus en plus mince, l'image de la femme tend vers l'androgynie. Filiformes et maigres, les représentantes de la mode véhiculent l'aspect considéré comme beau. Elles sont le symbole des nouveaux canons de beauté, en décrivant des courbes où « la taille a épaissi, les hanches disparaissent (...) un ensemble de lignes longilignes, impersonnelles et nues⁴».

Ces projections incessantes de femmes corporellement idéalisées, ont un impact sur un grand nombre de femmes occidentales. Obsessions de la minceur se développent pour se conformer à la nouvelle norme de la beauté mince. Les adolescentes reçoivent avec force ces changements. La présentation de soi demande donc de nouvelles contraintes pour les jeunes et crée des enjeux nouveaux autour de l'alimentation. Dans l'enquête que nous avons menée auprès des 16-18 ans, aucun garçon n'a émis le souhait de faire un régime. S'ils avaient à modeler leurs formes, le sport et l'activité physique étaient de toute évidence la première solution à leurs yeux. A ce propos, Paul et Jean avaient entrepris des entraînements physiques le soir après les cours, afin de se sculpter un corps nouveau, mais il n'était point question de restreindre la consommation de nourriture.

« L : as-tu déjà entrepris un régime ?

P : non, ça ne m'est jamais venu à l'esprit.

L : et sans parler de régime, tu as déjà surveillé -même un peu- ce que tu mangeais? au niveau des quantités ou des calories ?

P : non, jamais. Juste, ça rentre un peu là dedans : avec un copain, Jean, un jour on s'était dit que tous les soirs après manger, on va faire du sport. Mais on l'a fait trois jours. Ouais, c'était vraiment intensif ! on faisait treize tours de piste de 500 mètres. Ça faisait, euh, je te laisse compter ! Le deuxième soir, on avait fait treize kilomètres. Un autre coup, on avait fait 50 pompes et 120 abdos, un truc comme ça. Mais on l'a fait trois soirs avec une pause, Alors, premier jour on bossait. Le lendemain, on se reposait. Après on se reposait et on rebossait, on se reposait et on rebossait. On a fait trois jours comme ça et après on était trop mort ».

Pour ces jeunes, la dimension de la virilité est valorisée avant celle de la minceur. Le travail de la présentation de soi passe par le sport, mais non un régime. Leurs entraînements en témoignent, car ils étaient composés de course à pied, mais aussi de séances répétées d'abdominaux et pompes. Activités destinées à développer des zones clés pour l'homme, symboles de virilité : biceps, pectoraux et abdominaux. Le troisième enquêté, pratiquant de sports collectifs, ne semble pas non plus préoccupé par son propre poids et ajoute « j'aurai bien le temps de m'en préoccuper plus tard ». Pour nos locutrices, cette dernière affirmation n'a aucune validité, car cette préoccupation est déjà présente depuis quelques années. Leurs représentations du corps et leurs comportements alimentaires sont apparemment liés depuis quelques années et parfois même intimement. Deux types ont été distingués dans leur rapport à l'autorité parentale :

- Le premier pouvant être caractérisé par la volonté, propre à la jeune fille de contrôler son alimentation dans un but de maigrir ou éviter de grossir. Pour arriver à ses fins, la personne doit peut-être rompre avec le repas familial jugé trop gras et copieux. C'est le cas d'Emilie, qui a fait de nombreuses tentatives de régimes, seule, sans conseiller et cachées à l'entourage familial. Pour ses parents, mariés, un corps ayant des formes est un corps en bonne santé. Bien qu'imprégnée de

⁴ Hubert, Annie (dir.), *Corps de femmes sous influence, questionner les normes*, Les cahiers de l'Ocha n°10, Paris, 2004, p. 9.

cette représentation, la jeune fille n'érige pas cette raison en modèle idéal d'alimentation. La présentation de soi est pour elle décisive, car le besoin de séduction est plus fort qu'un souci de santé. Déjà victime de discriminations (de source masculine) dans son passé, elle pense ne pas pouvoir plaire aux autres garçons sans passer par un régime. Et c'est ainsi qu'elle a commencé peu à peu à réduire les quantités dès l'âge de 11 ans en évitant soigneusement de ne pas se faire remarquer par l'autorité parentale. Le point d'orgue de ses restrictions alimentaires, a été marqué par trois semaines de régime qui ont plongé Emilie dans une expérience de la faim. Nous l'avons vu dans la présentation des mangeurs, elle évitait tous les repas de la cantine afin de n'avoir qu'une prise dans la journée, celle donnée par les parents. Le point final de cette restriction a été marqué par un malaise, qui a entraîné l'aveux aux parents. Mais la jeune fille n'est cependant pas dissuadée de reprendre un jour ou l'autre un régime, basé cette fois sur des conseils de professionnels ou d'experts. Nous pouvons ajouter que le précédent régime était véritablement intime car elle était la seule à le pratiquer parmi son groupe d'amies.

- Le deuxième type de cas recensé, au cours de l'enquête de terrain, se pose de manière inversée. Ce sont ici les parents qui ont pour but de contraindre leurs enfants à modifier leurs formes par le biais du repas. Interdiction de certains grignotages, contrôle des qualités et des quantités absorbées au déjeuner et au dîner, nous ne dresserons pas la liste des nombreux lieux de surveillance. A l'inverse de notre précédente informatrice, l'attention adressée à Virginie vient notamment de sa mère correspondant à l'ethos du tenant du nourissant léger développé par Corbeau, car c'est elle qui a demandé à sa fille d'entreprendre des régimes. Relayée par des spécialistes (médecins nutritionnistes et diététiciennes) et par d'autres instances familiales (oncles et tantes), Virginie ne saurait décompter les tentatives d'amaigrissement. Aujourd'hui encore, deux types de menus sont cuisinés pour la famille celui du père et du frère et le menu léger pour la mère et la fille. Cette composition spéciale du repas a eu des effets néfastes sur la convivialité de la table familiale. Contrairement à Emilie, la jeune fille ne voit pas en la minceur un atout inévitable pour séduire. Elle nous cite à ce sujet : « on est comme on est, et voilà ! ». Mais nous pouvons noter que l'acceptation de sa propre image est peut-être corrélée au fait qu'elle ait un ami. Cette hypothèse s'est confirmée après l'entretien que nous avons mené. En effet, en parlant de sa camarade qui rencontre des troubles alimentaires, Emilie nous citait que la seule solution possible était « qu'elle trouve un mec ». Bien qu'issue de famille recomposée, Marjorie a aussi rencontré ce type de surveillance sur ses prises alimentaires en « famille ». Mais nous remarquerons dans le chapitre suivant que l'enjeu premier n'était pas celui de contrôler ses formes, mais tout autre.

A travers ces deux types de cas présentés, nous remarquons que l'enjeu de la présentation de soi pèse inévitablement sur le repas. Enjeu qui touche sensiblement plus les filles que les garçons. La contrainte esthétique à laquelle est soumise la femme se retrouve dans son comportement alimentaire. Si l'homme doit revoir son image, il tentera de la modifier surtout par le biais d'activités physiques. En ce qui concerne les adolescentes entendues, le lien intime entre le repas et la présentation de soi peut générer un certain nombre de souffrances et particulièrement si la famille n'est pas à l'écoute du refus de ces dernières :

V : Et l'autre fois, c'était l'été, c'était ma tante qui m'avait pris en charge. Bah là c'était horrible aussi parce qu'elle, elle avait été nutritionniste avant, alors là c'était tomate tous

les jours. Manger des tomates, enfin, je veux dire : le midi tomates en entrée, tomates farcies, tomates le soir. De la tomate à toutes les sauces quoi. Donc à la fin, t'en as un peu ras le bol, tu pètes un peu un câble et du coup je suis partie, je suis allée dormir chez mon cousin. (...) De toute façon, j'ai pété un câble ! Déjà chez ma tante, je pleurais, je lui disais : « j'en ai marre ». Je vais te dire, tous les jours tu ne tiens plus. C'est pour ça, elle avait peur par un moment que je ne revienne plus chez elle quoi. Alors que c'était bon, c'était sûr que je revenais. Mais elle a quand même eu les jetons, car la moitié des vacances je dormais chez mon cousin ».

Au delà de l'empreinte familiale, un autre acteur s'est avéré générateur de souffrance dans le cas de Virginie : le corps médical et para-médical. D'après la jeune fille, il n'aurait eu aucune considération à l'égard de son estime de soi. L'aspect « physiologique » étant le seul problème, la locutrice se plaint de n'avoir eu aucune attention d'ordre « psychologique » de leur part :

« V: mais les diététiciennes, c'est vraiment carré, net... Enfin, je veux dire, généralement, quand t'as problème comme ça, il y a aussi au niveau psychologique, si on te balance tout comme ça carré : « tu ne manges pas ci, tu ne manges pas ça ! ». C'était vraiment tous les jours, tout devait être réglé quoi. Je veux dire, t'as l'impression de manger la même chose tous les jours. Bon, c'est le matin, tu prends telle portion ou tel truc. C'est terrible, surtout le passage. Quand tu passes de manger tout et n'importe quoi toute la journée et que du jour au lendemain on t'impose ça, de tout calculer à la calorie près, ben c'est pas facile ».

Nous retrouvons, ici encore, la rupture brutale, marquant l'adolescence, entre deux modes d'alimentations. De plus, ce passage d'entretien renvoie une fois encore à l'étude menée par Poulain sur les dangers d'un discours de santé publique sur la perte du poids, où il dénonce, à partir des recherches de Sobal, le rôle de grand stigmatisateur que peuvent exercer le corps médical et le corps para-médical. Dans ce cas, nous ne pouvons pas véritablement parler de stigmatisation, peut-être à défaut d'information, mais il est certain qu'il n'a pas su être à l'écoute de la trajectoire de la jeune fille et de son environnement familial.

2 - Le repas dans les familles recomposées

Le repas dans les familles recomposées n'a pas encore été l'objet d'une littérature importante en sciences sociales. Dans le développement de ce chapitre, nous tenterons de comprendre le repas des adolescents observés comme un lieu où se catalysent les conflits liés à la recomposition familiale. Nous aborderons dans le point suivant la question du don autour du repas qui nous est apparue dans les entretiens.

Le repas: lieu où se catalysent les conflits liés à la recomposition

Dans certaines familles recomposées, le repas est considéré comme une réunion importante. La recherche menée par Karim Gacem en témoigne. La monographie de la famille Pécheur montre que « chacun considère le dîner comme un temps fort agréable de la vie en foyer⁵ ». Malgré certaines difficultés à concilier cohésion de groupe et libertés individuelles, le repas de cette famille reste un moment privilégié pour tous. Ces types de familles peuvent avoir nombre de manières d'organiser cette réunion. Pour les jeunes suivis, le repas est perçu différemment et représente la source de tensions palpables et ne constitue pas les mêmes enjeux. Silences pesants, remarques déplaisantes, les éléments de conflits qui se croisent dans cet espace sont nombreux pour nos enquêtés. L'entretien de Paul illustre cette commensalité difficile. Il prend l'exemple de la difficulté d'entente entre sa mère et la fille de son compagnon. Ce serait à l'occasion du repas que le problème relationnel ferait surface. L'ambiance électrique, ressentie par l'ensemble des personnes, amène la fuite des regards :

« P : ouais parce que des fois : il y a des tensions entre ma mère et Anne. Par exemple quand on est à table, grand silence ! et t'es là en train de manger. Tu regardes tout le monde... ah, c'est tendu quoi. Tu vois l'ambiance? c'est pas terrible l'ambiance. Ma mère déjà, elle ne supporte pas Anne et puis Anne j'en sais rien. J'en parle pas et puis je ne suis pas souvent avec. Je ne sais pas ce qu'elle pense de ma mère, mais ma mère, elle ne supporte pas Anne, mais que par derrière. Ah, en face ils se disent rien et tout, mais derrière, à mon avis elles se tirent dans les pattes quoi !

L : et c'est à table que se ressentent ces tensions ?

P : ouais. T'aimerais bien qu'il y ait une télé pour euh... détendre l'atmosphère. Parce que t'es là, et tu ne sais pas où mettre ton regard. Ouais, c'est une habitude. »

Le poste de télévision évoqué, permettrait de détendre l'atmosphère pour l'informateur, de pallier au silence et d'offrir au regard un point de fuite autre que l'assiette. Paul et son frère n'ont pourtant pas trouvé de difficultés à s'intégrer dans la maison de Michel (compagnon de sa mère), il se sentirait comme chez lui d'après ses propos. Il ajoute aussi qu'il fréquente aussi le fils, Guillaume, au retour de l'internat pour partager des moments de détente. Malgré cette intégration réussie au sein de cette maison qui n'était pas la leur, Paul et Yoann apprécient peu les déjeuners ou les dîners où il faut faire semblant. Ils ressentent ce territoire comme le lieu où se cristalliseraient les tensions entre leur mère et la fille du compagnon, et aussi avec ce dernier. Cette réunion posait aussi un certain nombre de problèmes à Marjorie. Nous employons le passé pour décrire ce qu'elle a pu ressentir à ces moments, car elle n'habite plus le domicile parental. Les moments qu'elle nous décrit durant l'entretien, ne sont pas pointés par les silences marquant le repas, mais plutôt par les remarques déplaisantes de son père et de sa compagne. Elle se sentait comme le centre des conflits lors du repas, qui était ici encore

⁵ Gacem K., *Monographie d'une famille recomposée*, in *Alimentations contemporaines*, L'Harmattan, Paris, 2002, p.263

la réunion propice aux explications et aux mises au point de la recomposition familiale. Bien qu'une certaine complicité était parfois marquée avec son père (langage qui passait par le regard, tel que les « clins d'œil »), l'impossible convivialité qui accompagnait ses repas a entraîné une séparation des commensaux. Dans l'année précédant son départ, Marjorie mangeait seule dans la cuisine. Il peut être possible d'établir une relation entre cette désunion de la table et les tensions qui s'y rapportaient, car cette période correspondait à la phase d'anorexie de la jeune fille.

« M : *Un an avant le foyer. Enfin, je te dis, anorexique, mais je mangeais quand même de la salade et ce que je t'ai dit. Mais je ne mangeais pas de viande, pas de poisson, je mangeais rien. Je pouvais plus manger. Impossible.*

L : *et tes parents ne s'en souciaient pas ?*

M : *ben non, ils étaient contents parce que déjà je ne mangeais plus à leur table. Et en plus ils étaient contents parce qu'ils disaient : « ah, c'est bien, elle fait un régime. Elle mange de la salade, elle mange donc équilibré ». Donc comme ça tout le monde était content. »*

Les remarques déplaisantes de la part de sa belle-mère ont en partie contribué à l'éloignement de Marjorie. Comme elle nous le disait à d'autres passages d'entretiens, elle est aussi allée manger à la cuisine car la situation familiale se dégradait de plus en plus.

Bien qu'aucunement représentatifs de l'ensemble des familles recomposées en France, ces deux exemples nous montrent comment le repas peut être le catalyseur des conflits dans certaines circonstances. Repas déjà vus par certains sociologues comme un champ de bataille. Dans ces cas, c'est le seul moment de réunion de toutes les parties. Seul moment où l'interaction entre chaque personne devient particulière car elle est marquée par le groupe. Par rapport à l'exemple de Paul, malgré la bonne entente entre les trois enfants et Michel, le conflit latent entre sa mère et Anne s'étend à toute la table et touche l'ensemble des commensaux. Nous avons aussi ressenti ce problème pour le cas de Jean, mais le jeune homme ne souhaitait visiblement pas s'étendre sur le sujet. Dans ces trois personnes issues de familles recomposées, un des enjeux du repas qui resurgissait systématiquement, bien que différemment, était celui du don. Générateur à lui seul, d'une grande partie des tensions qui se tramaient sous la table.

Quand la recomposition questionne le don...

La partie précédente nous a montré que les repas partagés en famille recomposée par nos trois locuteurs, présentaient un certain nombre de problèmes liés à la commensalité. Difficultés dans les relations de table par rapport à l'expression orale et du regard, mais aussi lié à la quantité des aliments pris dans ces moments. Cette restriction particulière ne concerne pas seulement les repas formels, mais aussi les autres comme le grignotage. La spécificité de celle-ci pourrait s'analyser par la question du don, étudiée par Marcel Mauss. Mais avant d'entamer cette réflexion sur le don d'aliments dans la recomposition de ces familles étudiées, nous allons poser une question qui nous semble de toute importance :

- en quoi ces restrictions sont-elles singulières par rapport à celles évoquées dans les parties précédentes ?

Marjorie, la plus âgée de nos locuteurs (18 ans), a soulevé ce doute. La psychothérapie, qu'elle a suivie durant une année, lui a permis d'analyser la « nature » des restrictions dont elle était le sujet, ou plutôt l'objet. Sous couvert d'une attention à son alimentation, la jeune fille avait compris que la question sous-jacente, sur ses limitations, concernait le coût financier qu'elle représentait. Comme nous l'explique son entretien, le père (au

chômage) payait ses consommations et celles de sa fille. Sa compagne payait ses propres achats :

« M : y'avait un compte c'est à dire elle payait un tiers des courses et mon père les deux tiers : une part pour lui et une part pour moi. Et je savais que mon père n'avait pas beaucoup d'argent parce qu'il était au chômage et donc je ne voulais pas qu'il paye ».

Ce système de répartition économique concernait tous types d'achats. Mais c'étaient notamment les budgets destinés à l'alimentation qui étaient source de litiges dans le groupe.

« L : tu disais que la situation familiale se dégradait. Veux-tu me dire pourquoi ?

M : vis-à-vis de tout. En fait, c'est à dire que j'avais le droit de manger ce que eux voulaient. J'avais pas le droit de me resservir, j'avais pas le droit de manger autre chose. Si j'avais envie d'un yaourt ou quoi, j'avais pas le droit de le manger, parce que y'avaient des yaourts à ma belle-mère et donc ils étaient à elles hein ! Donc j'avais pas le droit d'en manger, et savoir que c'était quand même elle qui payait quand même. Voilà, ils me disaient: « oui, mais on ne t'empêche pas... Tu écris sur la liste des courses ce que tu veux comme yaourts et tu auras le droit d'en manger ». Et bon, je me disais que c'était débile alors je ne le faisais pas.

L : et tu mangeais quels yaourts en fin de compte ?

M : je mangeais ceux que mon père achetait. Des Danones natures qu'il adore.

L : et si tu allais dans le frigo ou dans le placard, si tu voulais grignoter un petit truc, tu avais des problèmes ou on te le reprochait ?

M: ah ouais. ouais. Non, mais ah je me faisais engueuler, euh ça c'est clair ! Après ils me traitaient de tous les noms. Ouais après c'était (un temps) par exemple, le dimanche, ils partaient en balade, ils revenaient et ils contrôlaient tout de suite: « ah, on a compté le nombre de minis Mars qu'il y a dans le bar, en manque un. Ah, tu as mangé un mini Mars. » Donc c'était une scène de trois heures pour un mini mars donc bon, voilà quoi.

L : à ton avis, dans quel but ils contrôlaient tout ça ?

M : (un temps) je pense que ma belle-mère, elle avait un problème avec le fait que je vive chez eux. Parce que c'était pas qu'avec la nourriture, il y avait aussi des gels douches, des shampoings attitrés à ma belle-mère. Donc c'étaient les siens à elle. Donc moi, j'avais les miens avec mon père et on se tapait toujours ses fins de shampoings qu'elle daignait bien nous donner. »

Ainsi, il y avait deux types d'aliments dans l'espace domestique. Ceux qui appartenaient à son père et ceux de sa belle-mère. La dégradation des relations entre les membres apparaissait lorsque Marjorie convoitait la nourriture qui ne lui appartenait pas. La locutrice nous disait qu'elle avait des difficultés à respecter ce système incompris. En cas de transgression, elle devait faire face à une semonce qui se concluait bien souvent par des punitions.

M : Et donc, tout ce qui était chocolat était sous clefs, comme les shampoings d'ailleurs parce que ma belle mère avait vu que j'avais pris dans son shampoing. Donc tout ça, c'était dans l'armoire de leur chambre, fermée à clef. Bien sur, y'avait pas de clefs. La clef : ils l'emmenaient avec eux. Après, tout ce qui était dans le frigo était comptabilisé. Donc s'il manquait un truc, c'est clair que je me faisais engueuler. Je ne me souviens plus si j'avais des punitions parce que honnêtement, j'étais punie tellement tout le temps que... ouais, si, je devais certainement être punie pour ça. Genre : « ah, t'as mangé ça, tu ne regarderas pas la télé. Ou ah tu sortiras une heure de moins dimanche ». ça a surtout dû être ça. Et du je suis partie dans le truc: « ah ouais, ça marche comme ça, eh ben ça marche, ben du coup je mange plus rien ».

Cette digression a pour but d'offrir un élément de réponse à la question posée. Il ne s'agit pas ici de restrictions alimentaires visant à transformer les formes du corps ou à les contrôler. Contrairement à Virginie et Emilie, la jeune fille ne semblait pas rencontrer, à ces moments, une volonté de surveillance de sa « ligne » et de son poids de la part de sa famille ou d'elle-même. Bien que des remarques, à table, pouvaient flirter avec ce sujet pour justifier les restrictions alimentaires, la locutrice avait compris que c'était la question du « don » qui sous-tendait ce discours. Don problématique dans cette famille et ne pouvant venir que du père, mais point de la belle-mère. Comment envisager ce concept dans les familles recomposées ? Il est déjà difficile de le comprendre avec une famille co-parentale. En effet, lorsqu'un parent donne à manger à l'un de ses enfants, peut-on parler d'obligation de « contre-don » pour la descendance ? Si nous demandions à une majorité de parents, ces derniers répondraient que cette réflexion est impensable, qu'ils donnent à leurs enfants sans exiger de contrepartie, qu'ils donnent en quelque sorte « par amour ». Certains philosophes grecs, comme Platon, avaient cependant déjà douté depuis bien longtemps de cette notion de « don pur », don par amour, aussi appelé *agapè* (adapté par les premiers Chrétiens pour nommer la commémoration de la Sainte Cène). Le code du droit français en avait aussi douté d'une certaine manière, car s'il est prévu que les parents sont dans l'obligation d'assurer assistance à leur première descendance, l'enfant doit lui aussi porter assistance à ses premiers ascendants en cas de besoins. Tel serait le « contre don » symbolique dans ce type de famille, qui permettrait peut-être d'assurer l'équilibre des échanges. Le retour pourrait être aussi vu par l'affection et la reconnaissance de l'enfant envers ceux qui l'ont élevé et qui lui ont donné. Mais cette hypothèse n'est aucunement évidente, et ne pourrait expliquer à elle seule, l'échange complexe dans une famille. D. Le Breton nous le démontre bien dans son analyse sur l'ambiguïté du don d'organe. Il nous cite à ce propos : « La nécessité de recevoir appelle celle, non moins insistante, de restituer sous une forme ou sous une autre, serait-ce celle de la reconnaissance ou la tendresse (...) Un engagement implicite de réciprocité garantie l'égalité des hommes impliqués dans le flux des échanges, même si la contrepartie est de nature différente⁶ ». Les formes de restitution du don étant multiples, il serait difficile de comprendre si brièvement les phases de ce « phénomène social total » dans les relations intergénérationnelles. Pour revenir aux familles recomposées que nous avons étudiées, nous avons remarqué que la fluidité de cet échange n'était pas aussi simple que dans les autres familles où deux parents vivaient sous le même toit. L'exemple du calcul des provisions de nourritures achetées peut nous éclairer. Quand le père de Marjorie allait faire les commissions, celui-ci payait deux tiers des achats pour sa fille et lui-même. Sur certaines denrées consommées de manière non commune, comme les yaourts, chaque partie achetait suivant ses goûts et ses moyens. Marjorie se devait de noter sur une liste, les produits qu'elle désirait, mais ne pouvait prendre ceux qui étaient destinés ou réservés à la compagne de son père. Ce type de décompte financier se retrouve aussi dans l'environnement de Paul :

« P : C'est pour ça que rien que quand on mange, vu que c'est tout le temps elle (mère de Paul) qui va faire les courses. Tout ce qu'on mange, elle fait presque des pourcentages... Comme la plupart du temps Guillaume et Anne ne sont pas là, elle fait payer 70% sur sa carte et 30% sur la carte de Michel. Quand elle va aux courses pour les repas, c'est calculé et tout. Elle fait des calculs pour ce qu'on mange ».

Dans ce cas, ce serait la mère de Paul qui insisterait sur ce type de calculs concernant l'achat de denrées. A l'inverse, son compagnon tente de ne pas se soucier du détail de ces dépenses :

⁶ Le Breton D., *La chair à Usages médicaux et mondains du corps humain*, Métailié, Paris, 1993, p.281

P: *Parce que Michel, il la reprend souvent et quand elle prend sa carte, elle lui fait presque le rapport : tiens, j'ai acheté tant avec ta carte, tant avec la mienne, comme ça c'est égal » et là, il dit : « mais je m'en fous, t'avais qu'à tout prendre avec ma carte, c'est bon ! ». Mais elle, elle tient à ce que ce soit clair quoi. Elle ne veut rien vouloir lui devoir. Bon, c'est bizarre parce que ça commence à faire du temps déjà, alors que je me sens chez moi quoi ».*

Comme dans le cas de Marjorie, ce décompte des achats se retrouve inévitablement dans le repas des enfants. Pour prendre l'exemple des grignotages, Paul et son frère ne peuvent aller se servir dans les buffets devant leur mère. En revanche, Michel et son fils n'y voient aucun inconvénient et pensent même que cela peut les aider à se sentir chez eux :

« L : *et chez Michel, tu manges entre les repas ?*

P : *ouais, ça, ça m'arrive par contre.*

L : *et tu peux te servir à ton aise ?*

P : *ben moi, justement je me sers, et c'est ma mère qui vient me dire. Parce que elle, elle trouve qu'on dépend trop. Elle 'a pas envie de dépendre de Sapin (Nom de famille de Michel). Donc quand on prend un truc dans les bah il ne faut pas qu'elle voit sinon, elle va nous le dire, elle va presque même le racheter. Là, je vois... sa fille, elle a une boîte où elle a deux trois gâteaux, des trucs comme ça. Des fois, j'en pique un. Alors, là, si ma mère me voit, je me fais incendier.*

L : *mais la fille et Michel ? qu'est-ce qu'ils en pensent ?*

P : *ouais, ils s'en foutent complètement. Devant eux, je peux même me servir, ils ne me diront rien. Ils s'en foutent, mais c'est ma mère. Et elle n'a pas envie d'être dépendante ».*

Lorsque Paul évoque la dépendance redoutée par sa mère vis-à-vis de Sapin (Michel est parfois appelé par son nom de famille), c'est peut-être la question du don qui est encore sollicitée. La mère demande peut-être à ses enfants de refuser la deuxième phase de ce phénomène que Mauss avait pensé : l'acceptation du don. La dette serait lue, dans ce cas précis, par la dépendance ou l'infériorité comme l'avait analysée l'anthropologue : « Le don non rendu rend encore inférieur celui qui accepté, surtout quand il est reçu sans esprit de retour⁷ ». Notre troisième locuteur rencontre aussi ce problème particulier de restriction alimentaire. Tout comme les précédents, Jean et son frère ne peuvent prendre de la nourriture comme ils l'entendent. Plus précisément, cette interdiction s'est progressivement installée avec l'arrivée de la nouvelle compagne de Jacques. Nous avons tout de même pris le soin de demander si la raison n'était pas d'ordre nutritive ou dans un souci d'équilibre :

L : *et à votre avis, pourquoi vous êtes restreints ton frère et toi chez Jacques au niveau des grignotages dans les placards ? Parce qu'ils ne veulent pas que vous mangiez trop de sucreries ?*

J : *ouais, un peu, mais en fait je crois que sa copine (Cécile), façon de dire, elle n'aime pas beaucoup partager. Ben au début..... (un temps) c'est ça qui est bizarre. A mon avis c'est plus à cause de la copine. Au début, il nous laissait manger ce qu'on voulait. On pouvait piquer quoi. Mais de plus en plus sa copine avait gueulé donc on avait plus le droit quoi. Du genre, par exemple, maintenant, on a plus trop de desserts ou de trucs comme ça après manger, avant on en avait quoi. Mais bon, ça change, c'est normal. Je dirai que lui n'a jamais trop fait gaffe à ce niveau là, parce qu'il nous fait confiance de toute façon. Mais, c'est plutôt au niveau de sa copine je crois.*

⁷ Mauss, *Sociologie et anthropologie, Essai sur le don, Forme et raison d'échange dans les sociétés archaïques*, PUF, Paris, 1950, p. 258

L : *avant qu'elle soit là, vous pouviez manger comme vous le désiriez ?*

J : *ouais, un peu. Mais bon, on ne mangeait pas beaucoup non plus, enfin je veux dire : on n'exagérait pas non plus ».*

L'usage du mot piquer est significatif. Les enfants ne prennent pas non plus la nourriture à leur aise. Jean remarque bien là, qu'il y a une dépendance entre la nouvelle arrivante et les limitations auxquelles il doit faire face. D'autres données sont apparues dans l'entretien annexe de son ami Paul. Dans cette interview informelle, l'ami est bien plus explicite à propos des restrictions auxquelles sont soumis Jean et son frère. Ils seraient bien souvent conduits à faire leur cuisine seuls. Ce qui justifierait les apparentes connaissances culinaires de l'aîné (Jean). Depuis cette arrivée, les enfants sont progressivement conduits à manger un seul et même menu durant de nombreux repas. Menu considéré comme très fade par notre narrateur qui a l'habitude d'aller rendre visite chez son ami.

« L : *et ça ne vous arrive pas de grignoter là-bas (domicile de Jacques) ?*

P : *ah non, chez Jean, jamais. Et en plus eux, ils ont rien le droit. Chez Jacques, rien le droit d'ouvrir, rien le droit de manger entre les repas. Et puis même aux repas, c'est eux qui se démerdent et ils n'ont pas droit à tout ce qu'ils veulent.*

L : *et qui est-ce qui impose ça ?*

P : *ben la copine de Jacques. Et puis c'est le style : ils demandent un bout de pain, ils n'ont pas le droit. Surtout entre les repas. Bah, une fois, c'était Jérôme Costant, un vieux copain. Et il demandait « si on peut avoir quelque chose pour quatre heures ? » et elle lui dit : « si tu veux quelque chose, tu le ramènes de chez toi ». Alors, si tu veux goûter là-bas, il faut ramener quelque chose. Faut dire, surtout la belle mère de Jean et Pierre, elle les aime pas tellement. Si elle peut faire une crasse, elle la fera. Moi je l'aime bien, mais de ce qu'ils m'en parlent...*

L : *et même aux repas, ils ne peuvent pas trop manger?*

P : *ben aux repas, souvent quand ils me racontent, c'est rien. Et puis c'est eux qui doivent tout faire tout seuls.*

L : *c'est à dire ?*

P : *ben tu vois, tu leur demandes ce qu'ils ont mangé, c'est une boîte ou une assiette de pâte. C'est pas de viande, pas de différents trucs. Pas deux trucs ensemble. (...) Parce que à midi, ça faisait deux/ trois jours, ils ne mangeaient que des pâtes nature. S'ils veulent manger des trucs, bah, faut qu'ils s'achètent eux-mêmes. Et puis avec l'argent qu'ils se démerdent eux-mêmes à trouver bah c'est ce que je vois quoi. Et puis c'est ce qu'ils me racontent. Ils me racontent quand même pas mal ».*

Cette description des interdits auxquels est confronté Jean n'est pas ménagée par Paul. Il nous précise à ce sujet que ce que vivent les deux frères n'ont rien de comparable avec lui. Dans ces problèmes de dons concernant le repas de ces adolescents de familles recomposées, deux types sont distinguables :

- Celui de Paul, où le parent fait attention à ce que l'enfant ne consomme pas trop de nourriture achetée en commun. Limitation en vue de ne pas être lié par une dette avec le compagnon. Dette qui pourrait lui faire perdre la face. L'échange serait, d'une certaine manière, bloqué à sa deuxième phase : l'acceptation.
- Le cas de Marjorie et Jean, où le compagnon (ou compagne) gèle la première étape : le don. Toute nourriture destinée à l'enfant doit être achetée uniquement avec les économies du parent. Nous ne nous risquons pas à émettre l'hypothèse que ce comportement peut être expliqué par le contre-don incertain de l'enfant envers le compagnon.

Dans ces deux types, nous avons observé que les trois familles recomposées faisaient des décomptes financiers afin de savoir comment se fait la répartition des comptes destinés à l'alimentation ? Et pour qui ? De plus, ces détails sur la nourriture, d'ordres économiques, constituaient un enjeu certain pour les repas. Enjeu qui génère un certain nombre de conflits. Ceux-ci font évidemment surface durant la commensalité, bloquant toutes formes de convivialités, basées elles aussi sur le principe de l'échange (échange immatériel car il s'agit d'émotions).

Dans cette question qui a trait aux adultes, le jeune n'est que l'objet. Il ne peut pénétrer ce système d'échange dans la mesure où il ne possède aucune ressource financière. Des personnes entendues, la souffrance ressentie face à ce problème, peut devenir immense. Marjorie nous a expliqué comment se sont développées sa boulimie ainsi que son anorexie à cause de cet enjeu qui pesait autour de la nourriture dans sa famille recomposée. Bien que ces troubles soient plurifactoriels, il n'est pas exclu que toutes les interdictions et restrictions qu'elle supportait n'aient pas contribué à la naissance de cette « addiction ». Son départ en foyer d'accueil le témoigne, car elle s'est sortie à ce moment précis de cette dure expérience. Jean et son frère ressentent aussi ce mal-être (bien que non explicité dans l'entretien, leur ami l'a confirmé). Nous ne tenons pas à faire de ces cas étudiés, des exemples représentatifs. Ils doivent certainement toucher une infime partie d'adolescents issus de ce type de familles. Ce que nous voulons mettre au jour, est le fait que la recomposition familiale peut questionner la problématique du don, notamment à partir des aliments. Lorsque ce cas se présente, ce questionnement ne se fait pas sans conséquence sur les enfants. Confronter un adolescent à ce phénomène peut engendrer des souffrances et des conséquences parfois irréversibles.

3 - Les souffrances à l'adolescence autour du repas

Mis en lumière dans les chapitres précédents, des enjeux multiples gravitent autour du repas des adolescents, qui peuvent avoir pour conséquence de nombreuses souffrances. Le point central de cette réflexion est la restriction alimentaire chez ces jeunes, vivant paradoxalement dans une société où l'on peut parler d'abondance de nourriture. Dans un premier temps, nous allons donc tenter de saisir quelles souffrances ont subi les personnes entendues dans cette enquête à la suite des restrictions qu'elles ont rencontrées. Dans un deuxième point, nous analyserons, de manière positive, comment les individus en question ont développé des ressources et des tactiques pour pallier au manque dont ils étaient victimes.

Souffrances et restrictions alimentaires

Nos sociétés occidentales connaissent aujourd'hui l'abondance alimentaire. De nombreuses études ont fait émerger les paradoxes liés à l'opulence de nourriture. Comme nous avons pu le remarquer au cours de l'analyse des entretiens, les jeunes rencontrent une forme de restriction spécifique. Ce serait entre l'âge de dix et douze ans que certains adolescents seraient soumis à une épreuve « brutale » dans leur alimentation, qui consiste à modifier les quantités de nourriture de l'enfant. Modification mise en place par l'instance parentale et provenant sans doute d'une intention préventive. Cette restriction participe certainement à la construction sociale de l'âge de l'adolescence pour les parents. Mais cette épreuve est certainement brutale pour l'individu concerné, dans la mesure où ce changement est net, sans préavis et souvent

peu expliqué. Il concerne tout type de repas. L'exemple des grignotages est significatif, car ils basculent subitement dans le domaine de l'interdit. Les aliments destinés à cet usage deviennent alors l'objet de contrôle et de décompte, quand ils ne deviennent pas simplement inexistantes. Virginie nous le rappelle bien lorsqu'elle nous dit faire attention à ce que personne ne voit ses grignotages. Le cas de Paul et son frère amène l'autre forme, car leur mère évite tout type d'achat destiné aux repas informels, dans le but de ne pas tenter ses enfants. Certains aliments, autrefois valorisés par les parents deviennent subitement prohibés. Durant les premiers âges, l'enfant est incité à manger en grande quantité. S'il sait honorer cette demande, il pourra même en être félicité. Cette conduite s'inverse ensuite, et permet l'installation d'une ambivalence dans la relation qu'entretient l'enfant avec la nourriture. Le discours des interviewés nous montre bien ce phénomène, que le jeune ressent comme contradictoire. Il a l'impression de transgresser un interdit en grignotant. La dénomination de cette pratique est bien souvent métaphorisée par l'image du vol, comme nous l'indique Jean : « on a parfois le droit de piquer dans les placards ». Nous remarquons bien là que ce droit de vol est occasionnel. Le champ lexical du vol est d'ailleurs très présent dans les autres entretiens lorsqu'il s'agit de grignotages, tout comme la minimisation de l'acte. En ce qui concerne les repas formels, ceux-ci font aussi apparaître cette limitation. Le fait de se resservir une seconde assiette au moment du plat devient parfois problématique, quand ce n'est pas la qualité de l'aliment qui change. Les propos de Virginie illustrent bien l'incompréhension de l'adolescent face à ce phénomène de restriction. Elle nous disait « péter un câble » à certains moments tellement le changement lui paraissait sévère. Le nouveau mode d'alimentation, ne lui offrait plus le plaisir de manger à table. Elle caricaturait ce passage en nous disant :

« Après, tu vis avec quand t'es habituée, mais c'est plus dur quand tu passes du steak frites tous les midis aux légumes vapeurs. Dans ces périodes là c'est plus difficile, mais après tu t'habitues. Je pense que ce qui me bloque c'est de me dire tout le temps « ne manges pas ! » ».

Nous voyons bien ici le caractère brutal de ce passage qui peut interrompre le plaisir de l'acte alimentaire. Aujourd'hui accommodée à ce changement, l'apprentissage du goût de manger différemment a été long pour notre locutrice et ne s'est pas fait sans souffrance. De pénibles souvenirs de pleurs et de rappels à l'ordre du bien manger ont marqué son passé. Ce changement d'alimentation, radical et souvent irrévocable, peut ainsi plonger l'adolescent dans des formes de souffrances qui varient selon l'individu. D'autant que celui-ci doit aussi s'adapter à la restriction dans un environnement où règne l'opulence. Il est difficile pour lui de manger en se restreignant lorsque ce n'est pas le cas pour l'ensemble des commensaux. Outre ce problème, celui des sollicitations alimentaires se pose aussi. L'incitation à la consommation de nourriture guette le jeune dans la majorité des espaces qu'il fréquente, et cela même dans la sphère domestique par le biais de la télévision. Un sentiment d'injustice accompagne donc cette limitation. Il se sent seul à être restreint dans un monde d'abondance. Paradoxe qui est pour lui difficile à digérer, car l'interdit qui pèse sur certains aliments lui semble individuel et arbitraire. Dans ce passage difficile qu'est l'adolescence, ce sentiment d'injustice vient souvent s'ajouter à d'autres, et renforce la souffrance vécue.

Les raisons de cette volonté parentale à vouloir réduire les quantités d'aliments, pour l'enfant de 10 à 12 ans, sont souvent soutenues par un discours de prévention. Prévenir les risques de l'obésité, sans cesse rappelés par le discours médical, en serait l'argument majeur. J.P Poulain questionne à ce sujet l'impact du discours de santé publique sur les pratiques liées à l'alimentation. Cette surveillance des parents pourrait être un de ses effets. Mais il serait risqué d'interpréter ces limitations sur la nourriture à

l'adolescence par cette seule influence. Outre la recherche de l'équilibre alimentaire, d'autres logiques, souvent cachées, peuvent accompagner les pratiques de restriction sur l'enfant.

Nous avons pu remarquer auparavant que la question du don peut aussi s'infiltrer dans les aliments. Des informations recueillies dans l'étude de terrain, cette problématique concernerait essentiellement certaines familles recomposées. L'aspect de la restriction n'est donc pas le même que la précédente et génère par conséquent d'autres formes de souffrances. Nous ne pouvons comparer ce que les adolescents ressentent face à ces divers types de contrôles de quantité et de qualité des aliments absorbés, mais il est certainement probable que ces limitations propres aux familles recomposées amènent plus facilement le jeune à flirter avec les conduites à risques. C'est en effet le cas de Marjorie, qui a respectivement vécu des épisodes de boulimie et d'anorexie, correspondant au moment où elle était présente dans la cellule familiale. Au-delà d'une volonté de se faire remarquer ou d'appeler à l'aide, s'arrêter de manger pouvait être un moyen de ne pas perdre la face devant une dette qu'elle ne pouvait payer. Ce renoncement n'est certainement pas la seule conséquence que vit l'adolescent, car c'est parfois le sens de sa vie qui est peut-être questionné lorsqu'il se sent de trop dans l'espace domestique. Il a la sensation de représenter un poids financier et affectif. Dans la période de trouble qu'est cet âge, l'impression d'être de trop peut être fatale pour le jeune. Marjorie n'a d'ailleurs pas hésité à questionner le sens du repas dans ses conduites à risques avec les aliments. Il serait à ce sujet intéressant de pousser l'entretien afin de comprendre comment se sont développées ses phases successives de boulimies et d'anorexies. Mais nous pouvons déjà affirmer que celles-ci étaient étroitement liées à l'espace domestique dont elle se sentait le parasite. Après l'entretien, nous avons aussi eu l'occasion de nous renseigner sur ses pratiques concernant les drogues. La jeune fille nous avouait avoir eu recours à des consommations d'alcool très élevées, lorsqu'elle habitait au domicile parental. Consommations excessives qui l'ont amené une fois à l'hôpital. Au cours d'une absorption de psychotrope, Marjorie avait aussi perçu une hallucination évoquée au cours de l'entretien :

M : *« Bon, y'a eu un épisode aussi dans ma vie, c'est le L.S.D. J'en ai pris une fois et j'avais l'impression qu'en fait on avait mangé du pain, et en fait c'était du bouchon. Donc voilà, y'a eu cet épisode, et j'ai utilisé cet épisode pour me convaincre que la nourriture n'avait aucun goût. Et après je me disais qu'il fallait quand même que je mange un peu parce que j'allais tomber dans les pommes, et c'était le seul truc que j'arrivais à manger : de la salade, des carottes et des tomates.*

L : *à quel âge as-tu pris du L.S.D ?*

M : *je venais d'avoir 16 ans je crois. C'était avant le foyer. Un an avant le foyer. Enfin, je te dis anorexique, mais je mangeais quand même de la salade et ce que je t'ai dit. Mais je ne mangeais pas de viande, pas de poisson, je ne mangeais rien. Je ne pouvais plus manger. Impossible ! ».*

Nous remarquons bien ici qu'une relation intime existait entre sa consommation de substances illicites et son anorexie. Bien qu'intéressante, nous ne pouvons rentrer dans une analyse de sa vision, mais nous constatons qu'il y a un lien entre la drogue qu'elle a absorbée et les aliments qu'elle rejette. Ce lien entre ces deux conduites à risque pourrait être interprété à travers la recherche du vertige. D. Le Breton a étudié cette passion du vide, et nous précise à ce propos : *« l'anorexie est un jeu exemplaire avec le vertige⁸ »*. Cette recherche du vertige correspond au sentiment d'insignifiance et de ne pas exister dans le regard des autres. Sans le voir comme une logique mortifère, le

⁸ Le Breton, *Conduites à risques*, PUF, Paris, 2004, p.71

comportement de Marjorie lui a favorisé une reprise en main de sa vie, qui semblait lui échapper. Sa passion du vertige, s'inscrivant dans une quête de sens, lui a donné les ressources suffisantes pour partir de la cellule familiale et commencer ainsi une existence nouvelle.

Ressources et résistances de ces jeunes

Dans ce dernier point, nous allons nous intéresser aux méthodes, tactiques et résistances mises en œuvre par les jeunes observés, pour pallier aux manques et aux souffrances liées au repas.

La résistance la plus signifiante, par rapport aux souffrances que nous avons tentées de comprendre avait déjà été saisie avec Marjorie, mais il est important de s'y pencher d'avantage. Les derniers mois dans sa famille étaient marqués par son anorexie et le fait qu'elle mange seule dans la cuisine. Prétendant un régime dont elle était à l'initiative, ce premier départ était une forme d'appel à l'aide et demandait une réponse ou une attention de la part de son père et de sa belle-mère. Appel à l'aide ou test d'attention destiné à ces deux derniers. Mais rien ne vint. Toute demande lui paraissait vaine et elle se sentait insignifiante hormis le coût financier qu'elle représentait. Elle comprit peu à peu que le repas était l'élément autour duquel se greffait un rapport à l'argent. Système qui prenait des allures de champ de bataille, détériorant ainsi l'entente familiale. C'est à la suite de ces inattentions et de bien d'autres ennuis qu'elle décida de partir dans un foyer d'accueil avec l'aval paternel. Ce changement a été pour elle une véritable renaissance. C'est à cette arrivée que tous les rapports « addictifs » aux aliments ont cessés.

« M: Mais le foyer, c'était vraiment pour moi une nouvelle naissance. Ça m'a permis de raccrocher en fait ce qui s'était passé avec ma famille d'accueil, avec ma mère tout ça. J'en avais jamais parlé avant, et le foyer, le psy, m'a vraiment permis d'en parler. De me dire que ça arrivait, que c'était pas grave et que maintenant il fallait vraiment qu'avec eux, bah, on fasse un chemin pour que... ben pour que j'aie bien. Et donc j'ai pris cette chance là. Parce que j'avais compris que c'était une chance et fallait pas que je la laisse filer, que c'était pour moi. C'était ça en fait. J'ai compris que c'était pour moi et... quelque part cependant je me suis dis: ouais, ils vont payer mes parents. Ils vont comprendre, ils vont comprendre. Et en fait, ils avaient beau me retrouver à moitié morte, n'importe où, ils ne comprenaient jamais rien, et donc un jour, je me suis dis qu'ils ne comprendraient pas et que ça ne servait à rien. Et donc il fallait que moi-même je m'aide. Et donc c'est passé par le corps, parce que mon image, je trouvais que je trouvais que c'était pas moi ».

Cette tentative de « résilience » a permis à la jeune fille d'abandonner ses troubles alimentaires. Ce départ était, dans ses propos, sa seule façon de renouer avec la vie en quittant cet environnement. Ce départ nous renvoie aussi à ceux de Paul et Jean. Bien que périodiques, ils étaient aussi à l'origine de la demande de vivre en internat. Sans nous expliquer les réelles raisons de ces départs, ceux-ci pouvaient peut-être se situer dans la même démarche que la jeune fille : échapper aux rappels du coût qu'ils représentent par rapport à l'alimentation. Bien que ne rentrant pas dans l'échantillon, le frère de Jean a lui aussi mis en œuvre des formes de résistances. Comme nous le cite Paul, dans l'entretien annexe, le petit frère de Jean tenait un commerce (illégal) de friandises dans la cour de son collège. Il achète et constitue ses stocks chez le buraliste du village ou le commerçant, et les revend aux élèves de l'école, en concurrençant d'une certaine manière le marché institué dans la cour de récréation. Vivant la semaine sous le toit de Jacques et sa compagne, les gains de son commerce lui permettent de s'acheter

des provisions de nourritures destinées à ses grignotages et de se payer ses repas de midi dans certaines circonstances. L'entretien annexe de Paul nous le précise :

« P : *Ah je vois, souvent Pierre comme c'est un riche quoi.*

L : *un riche ?*

P : *bah, vu l'argent qu'il se fait en vendant ses bonbons au collègue, il se fait en gros X euros par semaine des fois.*

L : *sérieusement ?*

P : *ah ouais, il va jusqu'à là des fois, c'est même souvent. Alors, il se faisait son beurre et souvent il achetait des trucs chez le buraliste ou l'épicier (épicerie et tabac de La Chapelle) pour manger. Donc c'est souvent lui qui ramène des trucs pour grignoter là-bas, mais quand même plus souvent pour le midi.*

L : *pour le midi ?*

P : *ah ouais, des fois, c'était pour midi. Il ramenait même... un coup je me rappelle, il avait ramené du cassoulet. Parce qu'à midi, ça faisait deux trois jours, ils ne mangeaient que des pâtes nature. Alors là, il avait envie de cassoulet. S'ils veulent manger des trucs, bah, faut qu'ils les achètent eux-même. Et puis avec l'argent qu'ils se démerdent eux-mêmes à trouver ».*

Le frère de Jean, lassé de certains repas où la notion de plaisir n'a plus de sens pour lui, n'hésite pas à développer ses propres ressources. Par cette vente illégale de friandises, le jeune Pierre renoue ainsi avec le plaisir de l'aliment en les achetant lui-même et s'émancipe de la dette tyrannique rappelée sans cesse par sa belle-mère. En effet, celui-ci vivant au domicile parental durant la semaine, il est donc bien plus exposé au problème du don d'aliment. A ce propos, si Paul et son frère vivent la semaine à l'internat comme Jean, c'est aussi dans le but d'échapper à cette sinistre dette. Malgré certaines difficultés de cohabitation avec d'autres pensionnaires, les deux compagnons se plaisent en ces lieux qui leur permettent, entre autre, de mêler plaisir et émotions entre convives de table. Ils mangent à leur aise et n'hésitent pas à se resservir lorsque l'envie les y pousse.

Pour conclure cette partie qui a pour clef de voûte la restriction alimentaire chez l'adolescent imposée par l'environnement familial, nous avons tenté de démontrer les souffrances qui pouvaient en découler. Il en existe sous de multiples formes et certaines peuvent même plonger le jeune dans une recherche du vide, qui passe inévitablement par les conduites à risque. Les souffrances générées par le difficile don d'aliments dans les familles recomposées sont particulièrement fortes pour l'enfant. Celui-ci, incapable de rendre financièrement, peut cependant développer des ressources et des tactiques pour ne pas perdre la face devant l'adulte. Les moyens utilisés sont propres à chacun, mais ont comme point commun l'esquive du repas pris avec les parents et compagnons, quand ce n'est pas la fuite du domicile.

Par ces diverses ressources et tactiques mises en place, nous pouvons aussi remarquer la capacité de ces jeunes à résister face aux souffrances dont ils sont l'objet à travers les repas de leurs familles. Quelle que soit la manière, chacun d'entre eux a su imaginer une alternative pour ne pas sombrer dans une irréversible perte ou ne pas subir les restrictions alimentaires qu'ils rencontraient.

CONCLUSION

Le travail effectué nous a permis dans un premier temps, par un résumé de la littérature, de définir notre cadre théorique. La sociologie interactionniste des mangeurs nous permet de mettre en lumière un certain nombre d'attitudes communes à l'alimentation de certains jeunes. De comprendre que l'ethos dans lequel se situaient les parents, n'était pas le seul déterminant sur l'enfant. Bien d'autres interactions étaient à prendre en compte, comme le groupe des pairs. Il était toutefois difficile de situer les individus observés dans cet idéal type, ceux-ci étant le plus souvent à la frontière de deux ethos. Nous avons pu constater aussi que la construction sociale de l'adolescence dans nos sociétés modernes peut être un passage difficile pour ces jeunes en quête de sens.

La partie *Portraits de mangeur* nous a ensuite permis un détour biographique. Bien que déroutante par rapport à notre ligne de recherche, la compréhension des mangeurs observés et de leurs itinéraires nous est apparue incontournable pour entamer toute réflexion à leur sujet. En effet, nous avons pu constater que chaque trajectoire de vie offrait au mangeur un sens particulier à son repas.

Nous avons pu toutefois observer à travers ces singularités, des enjeux communs autour du repas. Bien que multiples, nous avons vu que la création de nouveaux territoires pour manger, était pour l'adolescent, essentielle à sa propre construction, qui passe par l'affirmation de soi. De plus, la question du genre peut faire sensiblement varier les enjeux concernant l'alimentation du jeune. Nous avons vu comment le culte de la minceur et les contraintes esthétiques peuvent avoir une puissante influence sur le rapport aux aliments à l'adolescence. Mais, une fois encore, cet idéal corporel et esthétique se répartit de manière inégale et s'adresse avant tout aux femmes. Les enjeux qui gravitent autour de l'acte alimentaire sont aussi différents suivant le type de famille. En effet, nos trois locuteurs vivant une situation de recomposition familiale, sont tous concernés par la question du don d'aliments au sein de l'espace domestique. Question soulevée par les adultes et qui entraîne des formes de restrictions, peut-être nouvelles, chez l'enfant. Comme nous avons remarqué, la fluidité des échanges concernant la nourriture peut se gripper à plusieurs niveaux. Dans tous les cas, les conséquences de ce phénomène sont la souffrance des enfants, qui, dépourvus de ressources financières, ne peuvent pénétrer ce système d'échange. Bien que le don admette d'autres formes de restitution, il est sans doute difficile pour lui de décortiquer les aspects de ce phénomène complexe.

En parcourant ce travail sur les enjeux et les souffrances à l'adolescence autour du repas, nous constatons, que la restriction alimentaire pour le jeune est bien présente dans nos sociétés modernes tournées vers la consommation et l'opulence. Le système du repas laisserait-il apparaître aujourd'hui le paradoxe de la restriction pour les adolescents ? Paradoxe largement entretenu par les filières agroalimentaires qui souhaitent transformer l'homme moderne en mangeur continu et en ciblant d'avantage les jeunes pour accomplir leurs desseins déplorables. Il serait difficile de conclure sur une telle affirmation, sans un long travail de terrain. A la suite de cette enquête, nous pouvons déjà admettre l'existence d'une réduction de l'alimentation chez les jeunes que nous avons observés. Deux formes de restrictions ont pu être distinguées : une première où l'adolescente en est à l'initiative, ou amenée par la contrainte esthétique de nos sociétés qui prône une image de la femme décharnée. L'autre type s'adresse aux jeunes, sans une nette différence de genre et émane de l'environnement familial.

Sans basculer dans des logiques relevant du domaine de la médecine, il nous paraît personnellement important de mettre en lumière la diversité de ces pratiques de

restrictions alimentaires sur les jeunes par les sciences sociales. Dans certains cas, celles-ci peuvent amener inéluctablement le jeune vers des conduites à risques.

Malgré l'étendue des recherches sur cette pratique culturelle, le repas, puissant catalyseur d'émotions, de conflits et de plaisirs à l'intérieur de la cellule familiale revêt encore de nombreux mystères.